



LIBERATOIRE ET CONSENTEMENT A LA PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDÉOS

En remplissant le formulaire en ligne du projet "Pour moi la Via Francigena c'est..." publié sur le portail web, www.viefrancigene.org, de l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena,

j'AUTORISE

l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena, c.f. 91029880340, avec son siège situé à 43036 Fidenza (PR), Casa Cremonini, Piazza Duomo, 16, e-mail segreteria@viefrancigene.org, site web www.viefrancigene.org, en ce qui concerne les images (photos et vidéos) prises de manière autonome en 2024

gratuitement, sans aucune limite de temps, également selon les articles 10 et 320 c.c. et les articles 96 et 97 de la loi 22 avril 1941, n. 633 du 22 avril 1941, concernant la "protection du droit d'auteur et des autres droits liés à son exercice", à la publication et/ou à la diffusion, sous quelque forme que ce soit, de ses propres images, ainsi que du matériel audio, vidéo ou photographique dans lequel le soussigné apparaît représenté ou est reconnaissable de quelque manière que ce soit, sur le site web, sur les réseaux sociaux de l'Association Européenne de la Via Francigena, sur papier imprimé et/ou sur tout autre moyen de diffusion, ainsi qu'en autorisant la conservation des photos et vidéos dans les archives informatiques et en reconnaissant que les buts de ces publications sont uniquement informatifs, publicitaires et promotionnels.

Le matériel audio-vidéo-photographique qui porte atteinte à la dignité ou à la bienséance des personnes concernées ne sera pas traité et sera immédiatement supprimé.

Cette autorisation peut être révoquée à tout moment par une notification écrite envoyée par la poste ou par courrier électronique.

Compte tenu du fait que le matériel susmentionné, une fois rendu public, peut faire l'objet d'une acquisition et d'une republication par des tiers, même sans le consentement de l'Association Européenne de la Via Francigena ou de la personne concernée, le soussigné dégage l'Association Européenne de la Via Francigena de tout effet préjudiciable pouvant découler d'une utilisation abusive ou impropre par des tiers du matériel audio-photo-vidéo susmentionné.

Enfin, le soussigné confirme qu'il n'a rien à réclamer en raison de ce qui précède et qu'il renonce à tout droit, action ou réclamation découlant de l'autorisation susmentionnée.